



DEFENSE DES ACCORDS COLLECTIFS CHRS

Les employeurs veulent nous faire croire que nous bénéficierons de meilleures garanties avec la CCNT66 ; alors que ces mêmes employeurs ont décidé de la liquider !

« **LA CCNT 66 ne sera pas la Convention Collective de demain. C'est un carcan.** »

Affirme Nicole CHARPENTIER, vice présidente du syndicat employeur NEXEM, CNPN 66 du 12 septembre 2019.

Ce jour, 2 octobre 2019 lors de la CNPN CHRS, **NEXEM a déclaré la guerre aux salariés**, et a accueilli les négociateurs avec des vigiles. Les organisations CGT, FO et SUD ont déclaré leur totale opposition à la stratégie patronale de regroupement des conventions 66 et CHRS et ont quitté la séance.

La CFDT, elle, est restée, permettant ainsi à la séance de se tenir.

ALORS QUE NOUS VIVONS DEPUIS DES ANNEES :

- Salaires indécents, pertes de salaires
- Personnel absent non remplacé
- Manque de reconnaissance
- Fusions, restructurations
- Manque de personnel
- Epuisement professionnel, inaptitude
- Conditions de travail dégradées,
- Baisse des qualifications,
- Perte de sens, valeurs du secteur sacrifiées au nom d'une logique uniquement financière

LES SEULES REPONSES DES EMPLOYEURS (NEXEM) SONT :

- « LES BUDGETS SONT CONTRAINTS »
- « CE N'EST PAS DE NOTRE FAUTE »
- « ON VA TOUT RENEGOCIER DANS UN FUTUR GRAND ENVIRONNEMENT CONVENTIONNEL »
- « NOS ADHERENTS NE VEULENT PLUS DE LA CCNT66 »

**FACE A LA SITUATION DRAMATIQUE DES SALAIRES DU SECTEUR,
LA SEULE REPONSE DES EMPLOYEURS EST
DE REDUIRE ENCORE PLUS LEURS DROITS
NOUS NE SOMMES PAS DUPES
REGROUPER LA 66 ET LES CHRS EST UN PRETEXTE POUR CREER
UNE CONVENTION COLLECTIVE AU RABAIS**

L'intersyndicale CGT, FO et SUD alerte les salariés et les appelle à se réunir partout en assemblées générales pour discuter et s'organiser afin de défendre leurs garanties collectives de travail.

Construisons le rapport de force et faisons entendre nos légitimes revendications !

LA MOBILISATION EST A L'ORDRE DU JOUR